

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : TRAVAUX PUBLICS SPÉCIALISATION BUREAU D'ÉTUDES

MÉTIER PRÉPARÉ

En bureau d'études : dans son bureau ou sur le terrain, le chef de projet BTP supervise les différentes études avant de la mise en place d'un projet de construction. Il intervient dès le début, avec des études de faisabilité jusqu'au début de la construction. En effet, il travaille avec l'architecte sur les différentes étapes de production. Dans certains cas, le chef de projet est un ingénieur du génie civil ou du BTP. Il travaille aussi bien pour une entreprise du bâtiment ou un cabinet d'architecte. Il peut également être consultant en travaux. Il est aussi connu sous le nom de chef de projet bâtiment ou TCE (Tout Corps d'État). Pour accéder à ce poste, il doit passer par une formation en ingénierie et se spécialiser dans le bâtiment.

Sur le chantier : les missions du chef de travaux au quotidien sont nombreuses et évoluent tout au long de l'avancée du chantier. Il prévoit les ressources humaines et matérielles nécessaires, organise les différentes interventions en établissant des plannings et distribue les tâches à chaque corps de métier. Le chef de travaux est également garant de la sécurité et du respect des normes sur le chantier. Il peut aussi prendre en charge des tâches administratives. Enfin, il s'occupe de réaliser des rapports à sa hiérarchie sur les différents événements intervenants sur le chantier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'alternant(e) sera capable de :

- Participer à l'analyse et à la conception de projets routiers : budget, ressources humaines et matérielles, obligations contractuelles.
- Utiliser et compléter un dossier de consultation des entreprises afin de répondre aux appels d'offre.
- Préparer, organiser et piloter des chantiers linéaires ou la réalisation de réseaux enterrés secs ou humides.
- Gérer des équipes pluridisciplinaires et des prestataires associés.
- Instaurer et faire respecter les normes techniques, d'hygiène et de sécurité en vigueur pour les biens et les personnes.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.



PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionalisation.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTS / DUT...)

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude. La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

ÉVALUATION

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Soutenance oral à partir du dossier professionnel en fin de formation
- ▶ Dossier professionnel

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP30144 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30144/>

Validation par blocs de compétences appelés : Certification des Compétences Professionnelles.

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Titre professionnel «Conducteur de Travaux»
- ▶ École d'ingénieurs

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Chef de chantier junior

DURÉE

- ▶ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an soit 570 heures au centre.
- ▶ 2 semaines au centre de formation par mois de septembre à mai/juin.
- ▶ L'enseignement est délocalisé au sein de l'Unité de Formation en Apprentissage de Castelnaudary.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : iftp-occitanie.com
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

CENTRE DE FORMATION À

CASTELNAUDARY (11)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter

iftp@fntp.fr